

Évreux, le 11 octobre 2016

Journée de mise en œuvre des Plans Particuliers de Mise en Sûreté dans les établissements scolaires de l'Eure Jeudi 13 octobre 2016

Instauré dans les établissements scolaires depuis le 30 mai 2002, le **Plan Particulier de Mise en Sûreté (**PPMS) prépare les personnels, les enseignants et les élèves à assurer leur protection en appliquant les consignes de sécurité définies par les autorités lors d'un accident technologique, d'une catastrophe naturelle ou de toute autre situation à risque telle que la menace terroriste.

Dans le contexte actuel d'état d'urgence sur l'ensemble du territoire, la sécurité dans les écoles est une priorité absolue.

Tous les établissements scolaires de l'Eure participeront à l'activation de leur plan particulier de mise en sûreté le jeudi 13 octobre 2016.

Conformément aux instructions du ministère de l'éducation nationale, cet exercice ne sera pas ouvert à la presse.